

Paris 23 juin 1887.

Monsieur,

J'ai reçu hier 25
exemplaires des Archives
contenant l'article concer-
nant mon cher mari,
permettez-moi de vous
remercier tous mes
vivement au sujet
de cet envoi qui m'est
si précieux.

Dans votre dernière



lettre, nous me faites espérer
que vous donneriez, vous -
même un dernier témoignage
d'affection à celui qui
vous a quittés si tôt.

Merci en son nom et
au mien ; j'i serai bien
touché et bien reconnaissant
de recevoir quand
il aura paru, un exemplaire
de numéro des Archives
contenant ce que vous avez
dit, Monsieur, sur celui qui
m'est si cher. C'est

incell de vous dire
combien ce que concerne
mon mari me va au
cœur.

Les témoignages si unanimes
mes d'affection, de regret
ne peuvent consoler, hélas,
mais c'est un adoucissement
à la douleur car elle se
sent comprise et partagée.

Veuillez agréer, je vous
prie Monsieur l'expression
de mes sentiments les plus
distingués C. Joliet.

Châlet St Louis - Houlgate
Calvados.

Monsieur

Connaissant l'affection
que vous éprouvez pour
mon mari, il me semble
que la naissance de son
fils (13 août) ne vous laissera
pas indifférent.

Mon cher mari est et
sera bien heureux de la venue

de ce petit être auquel j'ai
donné son nom et il
vous en remercie.

LABORATOIRE
ARCHIVES
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE

vous l'eût certainement appris.
Permettez-moi je vous prie
de vous en faire part et
veillez agréer Monsieur le Procureur
sieur de mes sentiments les
plus distingués

E. Jolyet

21 Sept. 1887